

LE MOT DU MAIRE

Lorsque vous aurez ce bulletin entre les mains, la belle saison sera bien entamée, et avec elle ses soirées propices aux rencontres et rassemblements plus ou moins bruyants, dont la gestion a été difficile l'an passé, du moins aux heures tardives, dans le secteur de la place Mouton en particulier mais aussi ailleurs.

Depuis le début de l'année, des incivilités ont été à nouveau constatées (bruits, tags...). C'est pourquoi des interventions et contrôles fréquents de la police ont été demandés au commissariat de Melun, y compris la nuit bien sûr. Par ailleurs, la

Suite page suivante



Le 21 mai, inauguration du parking de la gare par B. Gasnos, président de la Communauté d'agglomération, en présence de L. Aiello, vice-président du Conseil général chargé des transports, Ph. Sainsard, conseiller régional, administrateur du STIF, J.-C. Mignon, député, et de nombreuses personnalités.

Même s'ils occasionnent quelques désagréments momentanés aux riverains, les travaux de remplacement des branchements d'eau en plomb vont bon train.



suspension de l'éclairage public appliqué au secteur de la place Mouton a été étendu au lotissement des Uselles de 23 heures à 5 heures, avec l'assentiment de la majorité des habitants du quartier. Ces dispositions aideront à limiter les incivilités et réduiront la gêne qui en résulte pour le voisinage.

Faut-il voir un lien entre ces « désordres » locaux et le score obtenu à Livry aux dernières élections cantonales par la candidate du Front national, dont pas un électeur livryen, entre parenthèses, ne peut se vanter d'avoir vu le visage ? On n'ose y croire, même si cela entre sans doute pour une certaine part dans ce vote protestataire (D. Gervais y revient plus longuement un peu plus loin).

Évitons autant que faire se peut de donner trop d'importance à ces comportements, pour gêner qu'ils soient et sans nier ni minimiser leur impact sur ceux qui les subissent. Tâchons plutôt, ensemble, de les maîtriser afin de conserver à notre village son calme et une vie collective harmonieuse.

Heureusement des initiatives vont dans ce sens : un Livryen voudrait créer un atelier d'écriture et vous trouverez encartée dans ce bulletin sa proposition ; ce peut être le lieu pour exprimer des sentiments d'une manière plus réfléchie...

Le Maire,
Michel Le Maoult

MAIRIE : NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Suite à une réorganisation interne des services de la mairie, les horaires d'ouverture au public sont, depuis le 2 mai, les suivants :

- **lundi, mardi, jeudi et vendredi : 10 h-midi et 15 h-17 h 15**
- **mercredi : 10 h-midi (fermé l'après-midi)**
- **samedi : 9 h-midi (sauf les samedis vaqués)**

soit une amplitude hebdomadaire d'ouverture de 19 heures du lundi au vendredi, contre 17 heures auparavant.

Les horaires d'ouverture du CCAS quant à eux ne changent pas : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 10 h 30 à midi et de 15 à 17 heures.

Vous trouverez dans ce numéro de Livry-Info une petite plaquette qui a été réalisée, au départ, pour être remise aux nouveaux habitants. Nous avons toutefois pensé qu'elle contenait des informations susceptibles d'être utiles à tout un chacun (horaires, téléphones, etc.) et c'est pourquoi nous l'avons jointe au bulletin que vous avez entre les mains. Gardez-la à portée...

URBANISME

Fief du Pré

Suite à l'appel d'offres lancé pour le choix d'un architecte-urbaniste devant nous aider à penser l'aménagement du Fief du Pré et son inscription dans une organisation réfléchie du centre du village, le cabinet Terres et Toits a été retenu.



Il a commencé à travailler et nous fera prochainement part de ses premières idées quant à l'aménagement du cadre de la future mairie. Une réunion est d'ores et déjà prévue en septembre – la date reste à définir – avec l'ensemble de la population pour lui exposer le fruit de ses réflexions et les diverses possibilités offertes.

D. G.

ELECTIONS CANTONALES

Les 20 et 27 mars dernier avaient lieu les élections cantonales...

Voter pour élire les conseillers généraux n'a jamais mobilisé les foules. C'est pourtant eux qui gèrent ou participent à la gestion des collèges, des transports, l'aide aux personnes âgées et à la petite enfance et permettent aux petites communes comme la nôtre de réaliser leurs équipements et leurs voiries.

A Livry, au 1^{er} tour, 630 personnes sur 1446 inscrits ont exprimé un suffrage, soit 43,6 %. Bien que faible, cette participation a été supérieure aux résultats départemental et national. Ce premier tour a vu arriver en tête la candidate du Front national, avec 171 voix soit 27,1 %, score là encore supérieur aux résultats du canton, du département et du pays ! Au second tour, cette même candidate a recueilli 215 voix.

Si chacun peut voter pour qui il l'entend – la démocratie c'est ça -, cela amène quand même quelques interrogations, et quelques questions à poser à certains électeurs livryens : quel était le nom de cette candidate ? avez-vous vu son visage sur une affiche ou dans les journaux ? avez-vous retenu ou seulement lu une seule de ses propositions pour le canton ?

Ces questions ont peu d'importance, répondront-ils. Alors autres questions, qui peut-être peuvent expliquer cet « engouement » électoral pour le FN à Livry : notre commune connaît-elle un problème particulier d'intégration de population immigrée, source de tous les maux comme chacun sait ? la délinquance y est-elle particulièrement développée ? fait-elle partie de ces zones de « non-droit » où même la police n'ose pas pénétrer ?

A l'évidence non ! Certes nous savons bien qu'ici comme ailleurs tout n'est pas parfait et que l'on peut bien sûr être en désaccord sur certains aspects de la politique communale ou départementale, en matière de transports, d'urbanisme ou autre..., et qu'ici aussi, et plutôt moins qu'ailleurs, les gestes d'incivilité, plus que de délinquance, peuvent empoisonner la vie. Nous savons aussi – du moins nous espérons – qu'une partie des électeurs qui ont voté FN n'adhèrent pas à ses idées mais ont exprimé un vote de protestation, un besoin que l'on prenne en compte leurs difficultés, et elles sont nombreuses.

Il n'en reste pas moins vrai que la démagogie extrémiste a toujours été mauvaise conseillère, ici comme ailleurs et hier comme aujourd'hui.

Quant à régler les problèmes livryens, on peut compter sur Nadine Lecomte, c'est sûr... !

D. G.

Réunion publique :
L'équipe municipale vous convie
à une réunion d'échange
sur les sujets locaux qui vous préoccupent.
Venez dialoguer avec vos élus
le
vendredi 24 juin à 20 heures
salle de l'ancien restaurant scolaire

FINANCES

Recettes /dépenses : le budget

Le budget 2011 a été voté lors de la séance du conseil municipal du 25 mars. Sans entrer dans le détail des chiffres, par ailleurs disponibles en mairie, les grandes lignes en sont un montant de 1 400 672 € en fonctionnement et 909 305 € en investissement.

Le budget de fonctionnement est sensiblement égal à celui de l'année passée et de meilleures recettes provenant des droits de mutation sont attendues, compte tenu d'un marché immobilier plus actif en 2010. Quant à la section investissement, elle prévoit les travaux de réfection de la place (revêtement, écoulement des eaux, végétation...) et les habituels entretiens et gravillonnage de voiries.

Fiscalité

Il a été décidé d'augmenter la taxe d'habitation de 2 % et la taxe foncière de 1 % pour couvrir les augmentations du coût des affaires courantes alors que l'Etat, politique de rigueur oblige, décide de geler sa dotation de fonctionnement, ne compensant pas l'inflation. Cette augmentation ne représente pas pour la commune une recette supplémentaire significative et laisse Livry dans la

moyenne basse des taux de taxes appliqués aux communes de même importance.

D'autre part, suite aux efforts des habitants et à l'amélioration des services du SMITOM, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera réduite en 2011 de 4,62 %.

Dans ces conditions, la hausse des impôts par foyer devrait être de faible importance.

Les taux d'imposition sont donc les suivants :

	2010	2011
Taxe d'habitation	8,60 %	8,77 %
Taxe foncière propriétés bâties	15,04 %	15,20 %
Taxe foncière propriétés non bâties	92,37 %	92,37 %
Taxe ordures ménagères	8,74 %	8,34 %

Subventions

On peut noter au chapitre des subventions que cette année un montant global de 86 584 € a été voté, dont 60 000 pour le CCAS, subventions qui permettent d'aider et de soutenir l'action des différentes associations et clubs qui contribuent à améliorer la qualité de la vie à Livry.

C. G.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES



Le 8 avril, des élèves de maternelle, CP et CE1 ont présenté leur spectacle de danse dans la salle de l'ALJEC. Cette représentation de qualité, fruit du travail de plusieurs semaines entre les enseignants et C. Bordes, de la compagnie Emoi, intervenant dans les classes, a fait salle comble.



L'association les Vitraux de Livry propose de créer un vitrail au restaurant scolaire, sur le thème de... la nourriture.

Dans un premier temps, un atelier composé d'enfants de CE2 et de CM1 a été mis en place pendant la garderie du soir. Ce groupe, avec l'aide de l'association, proposera des dessins pour le mois de juin.

L'association les Vitraux de Livry mettra à profit la période estivale pour composer un projet de vitrail à partir de ces dessins et le présentera aux enfants en octobre, avec toutes les explications techniques justifiant ce choix, ce qui occasionnera de nombreux échanges entre l'association et les enfants.

Ce vitrail sera ensuite réalisé par l'association et mis en place en février 2012.

Voilà une belle aventure artistique et intergénérationnelle qui commence, dont nous vous tiendrons au courant de l'avancée.

Ph. P.



ATTENTION TRAVAUX

Après avoir supporté pendant presque six mois les désagréments causés par l'aménagement du parking, les riverains de la gare ont retrouvé le calme. Merci à eux pour leur compréhension et leur patience. Ces nouvelles installations, parking, abribus, aménagements paysagers, ont été inaugurées le 21 mai.



Verdure, parking, abribus, cheminement piéton, une gare agréable et fonctionnelle.

La qualité de ces prestations, esthétiques et fonctionnelles, apporte une amélioration certaine à l'entrée principale de notre village. Une nouvelle signalétique a été mise en place pour parachever ce secteur et sera poursuivie ailleurs sur le territoire de la commune.

Pour ce qui est du remplacement des branchements d'eau en plomb, le programme se poursuit comme prévu et la deuxième tranche est quasi terminée.

Enfin, c'est au second semestre que seront entrepris les travaux sur la place, avec une réfection de la partie où jouent les boulistes, qui se dégrade rapidement. Seront traités le ruissellement des eaux, le revêtement de la surface, où pointent de grosses racines qui font trébucher les passants, et des plantations seront réalisées.

S. L.

Circulation

Comme annoncé dans l'édito du maire du précédent bulletin, l'amélioration des conditions de circulation et de sécurité pour les usagers des voies communales est l'une des actions cibles de l'année 2011.

Le groupe d'élus dédié à cette tâche a déterminé les voies à traiter en priorité, avec l'assistance de la Direction des territoires (ex DDE), en s'appuyant, outre ses propres constats, sur les demandes des riverains quant à la sécurisation de nos voies de circulation, malheureusement trop souvent sujettes à des comportements incivils.

L'avenue de la Gare sera traitée en premier, en implantant très prochainement dans chaque sens un « stop » au niveau du débouché de la rue des Chanois, en complément de celui déjà en place.

La réflexion autour des aménagements à mettre en œuvre dans les rue de Vaux, de Melun et du Four-à-Chaux a elle aussi bien avancé, plusieurs solutions étant étudiées (écluses, coussins berlinois, chicanes, stationnement sur la chaussée...), la principale difficulté, vu le grand nombre d'entrées charretières, étant de rendre ces aménagements compatibles avec l'accessibilité des riverains à leur propriété.

Le point le plus difficile à traiter sera sans nul doute la rue de la Garenne, dans laquelle circulent actuellement sur la même voie piétons (absence de trottoir sur une portion de la rue), deux roues et véhicules à moteur. Si certaines solutions ont déjà été écartées, d'autres, plus novatrices, sont à l'étude.

Nous vous tiendrons informés de l'état d'avancement de ces projets, une réunion publique pour les présenter et en débattre étant envisagée.

C. S.

ANIMATION



C'est en voisin et ami que J.-M. Chevry est venu nous présenter son nouveau répertoire, accompagné par C. Robin.

**Dimanche 19 juin
à 16 h 30**

**la Camerata Melun Val de Seine
vous propose**

**Mozart côté jardins
dans le cadre de verdure du
Fief du Pré**

Un rendez-vous à ne pas manquer



Ces dernières semaines, après avoir reçu J.-M. Chevy le 11 mars à la Villa du Nil, le Comité d'animation a participé avec l'ALJEC à l'organisation du carnaval le 26 mars, avec défilé dans les rues, crêpes, magie, un après-midi de joie pour les enfants.

Quand ce bulletin sortira aura eu lieu la journée « les Arts au jardin », au Fief du Pré, le 29 mai, la soirée berbère prévue le 14 mai à la Villa du Nil ayant dû être annulée faute de participants en nombre suffisant.

Jusqu'à la fin juin différentes festivités sont prévues, dont vous trouverez le détail dans le calendrier ci-dessous :

AGENDA DES MANIFESTATIONS

11 juin : méchoui Comité d'animation
12 juin : barbecue Jardins de Livry
18 juin : chapitre de la Confrérie du Clos des Pierrottes (ARVAL)
19 juin : concert Mozart (CAMVS)
21 juin : fête de la musique (Comité d'animation)
25 juin : Saint-Jean (ALJEC)

AFFAIRES SOCIALES

TELEPHONE C.C.A.S. : 01 60 68 23 45

Bientôt les vacances

Une convention passée entre les communes de Livry et Vaux-le-Pénil prévoit l'accueil des enfants de 3 à 11 ans (si les deux parents travaillent) au centre aéré de Vaux. Le centre est ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires, en journée complète ou en demi-journée, avec ou sans repas.

Le service est financé en partie par la mairie de Livry et la part laissée à la charge des familles est calculée en fonction du quotient familial.

Pour tout renseignement :

- service Jeunesse de Vaux : 01 64 71 91 20.
- mairie de Livry : 01 60 68 25 83.

Une thérapie millénaire maintenant à Livry : la réflexologie plantaire

**Elle stimule et équilibre votre organisme
(stress, migraines, douleurs articulaires...).**

Renseignements et rendez-vous :

Goudie Sinner-Madelaine

4, rue du Bois-d'Azier - 06 22 45 37 78

Titres de transport gratuits pour les personnes de plus de 65 ans

1) Si vous êtes imposable :

Délivrance au CCAS de carnets de tickets T+ (10 carnets de 10 tickets maximum par an et par bénéficiaire).

Documents à fournir :

- photocopie d'une pièce d'identité
- justificatif de domicile (à Livry)
- avis d'imposition
- règlement de 15 € pour frais de dossier (par an).

2) Vous n'êtes pas imposable :

Délivrance par le CCAS de la carte Rubis.

Documents à fournir :

- photocopie d'une pièce d'identité
- justificatif de domicile (à Livry)
- photo d'identité récente
- avis de non-imposition.

Pour tout renseignement complémentaire, le CCAS est à votre disposition.

Ne restez pas isolé

Vous êtes seul(e) et vous avez besoin de soutien ?

Vous connaissez une personne âgée en difficulté ?

Vous êtes obligé de laisser une personne âgée seule ?

Le CLIC Rivage et son réseau de partenaires, dont le CCAS de Livry, mettent à votre disposition un service de proximité,

Allô isolement personnes âgées,

pour une écoute, l'évaluation de la situation, l'organisation et la mise en place d'aides en fonction des besoins.

ALLO ISOLEMENT PERSONNES AGEES

0800 800 306 (numéro vert – appel gratuit)

Communiqué de la CAF (Allocations familiales)

L'accueil à Melun, 21-23 avenue du Général-Leclerc est ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi (fermé le jeudi) de 8 h 30 à 16 h 30.

Les services du www.caf.fr –accessibles 24 h/24 et 7 jours sur 7 – permettent aux allocataires de gérer leur dossier à distance.

Les téléconseillers peuvent être joints du lundi au vendredi au 0 810 25 77 10 de 8 h 30 à midi et de 13 à 16 heures au prix d'un appel local depuis un poste fixe.

La mobilité pour tous : PAM 77

PAM 77 est un service public de transport collectif à la demande destiné aux personnes handicapées. Il bénéficie du soutien financier du Conseil général, du Conseil régional d'Ile-de-France et de celui du STIF (Syndicat des transports d'Ile-de-France).

Disponible tous les jours de l'année (sauf le 1^{er} mai) de 6 heures à minuit, il couvre tous les déplacements, sauf ceux déjà remboursés par une aide spécifique.

Peuvent en bénéficier :

- les titulaires d'une carte d'invalidité (80 % ou plus) sans condition d'âge
- les titulaires d'une carte de stationnement pour personnes handicapées délivrée par le ministère de la Défense
- les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie
- les titulaires d'une carte « priorité personnes handicapées » (taux entre 50 et 79 %) et d'une carte de stationnement « handicapés » délivrée par la préfecture.

PAM 77 permet de se déplacer de porte à porte dans l'ensemble de la région Ile-de-France pour un tarif qui varie en fonction de la distance (de 2,10 € à 30 € au-delà de 50 km).

Pour tout renseignement complémentaire contacter le CCAS au 01 60 68 23 45. A. B.

**Communauté
d'agglomération
Melun
Val de Seine**



Thermographie aérienne

Début mars a été réalisée de nuit la thermographie aérienne de l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération. Les images recueillies sont de bonne qualité et vont permettre de sensibiliser les propriétaires – et les mairies – aux économies d'énergie à réaliser dans un logement ; on estime en effet que 30 % des déperditions d'énergie sont le fait de toitures mal isolées.

Plusieurs agents ou élus des 14 communes seront formés pour interpréter les images à l'aide d'un logiciel et pouvoir travailler sur les améliorations à apporter aux bâtiments publics.

D'ores et déjà, la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine vous donne rendez-vous au premier Salon de l'Habitat qu'elle organise les 9 et 10 décembre à l'Espace Saint-Jean à Melun, où une photographie thermographique

de leur habitation sera fournie aux propriétaires qui en feront la demande et qui pourront ainsi disposer d'informations sur les besoins d'amélioration de l'isolation de leur logement. Toutefois attention, la thermographie aérienne ne remplace en aucun cas un diagnostic complet de la performance énergétique.

Ces propriétaires seront alors libres d'engager, ou non, des travaux avec l'artisan de leur choix.

Attention aux démarchages abusifs

Aucune entreprise, aucun artisan ne peut se prévaloir d'une quelconque information à remettre aux propriétaires ou aux locataires sur la base de la thermographie aérienne réalisée par la Communauté d'agglomération.

Les premiers résultats ne seront communiqués qu'à partir du mois de novembre, et aux propriétaires seulement.

Dans le doute, n'hésitez pas à contacter la Communauté d'agglomération au 01 64 79 25 68, e-mail : vanessa.leglise@camvs.com

Sports

Sportifs en herbe, à vous de jouer !

Sport Passion, c'est reparti ! Du 4 juillet au 26 août, l'occasion est donnée aux jeunes de 6 à 17 ans de découvrir et de s'initier sur une semaine à différentes disciplines sportives, encadrés par du personnel qualifié.

A Boissise-le-Roi, Montereau-sur-le-Jard ou Melun leur seront proposés sports collectifs, athlétisme, arts martiaux, tir à l'arc, roller, golf, tennis, canoë, karting et d'autres encore, selon leurs goûts. Et pour tous, une matinée par semaine à la piscine et à la patinoire communautaire !

Les activités se déroulent de 9 h 30 à 16 h 30, les enfants seront accueillis à partir de 9 heures, avec navettes gratuites desservant les trois sites, une garderie assurée entre 8 et 9 heures et de 17 à 18 heures (sauf à Melun), le repas de midi et le goûter étant compris : tout pour vous faciliter la vie !

Pour réserver, contactez le service des sports après avoir retiré un bulletin d'inscription auprès de la mairie ou de l'Agglo. Vous pouvez également le télécharger sur le site www.melunvaldeseine.fr

Renseignements et préinscriptions : service des sports, 01 64 79 25 41

ÉTAT CIVIL

Naissances :

BIRDAC Vanessa	le 07/02/2011
BUNNENS-LEUCI Enzo	le 10/02/2011
IGOUNET Timon	le 11/02/2011
CARU Augustin	le 19/04/2011

Décès :

GERVELAS Geneviève, veuve FULCHER	le 24/01/2011
BLOUQUIT Georges	le 18/02/2011
BUNNENS-LEUCI Enzo	le 19/02/2011
COSSU Lucienne, veuve GENIER	le 04/03/2011
DUPOUY Madeleine	le 14/03/2011
BONNARD René	le 17/03/2011
LACOMBE Moïse	le 05/04/2011

Le bloc-notes...

A.L.J.E.C.

Le samedi 26 mars, l'ALJEC et le Comité d'animation ont organisé conjointement le carnaval. Un char décoré par les bénévoles a guidé les enfants costumés dans les rues du village, avec vente de crêpes sur le parcours. Au retour à l'ALJEC, goûter, château gonflable et spectacle de magie animé par Martial le magicien. Un après-midi très apprécié de tous, grâce aux parents ayant apporté gâteaux, boissons et friandises et à tous les bénévoles.

Après la soirée danse du 21 mai animée par Danse Passion 77, nous vous donnons rendez-vous pour clôturer la saison le samedi 25 juin lors de la fête de la Saint-Jean et sa traditionnelle soirée dansante et buvette jusqu'au petit matin.



A l'ALJEC, carnaval pour les petits, semaine dans le Jura pour les seniors.



LA CHESNAIE

Le 6 mai, M. Jupy et la Chesnaie accueillait 4 artistes, C. Noël,



M. Cabanero, M. Le Maout et M. Chaillot, ici en compagnie du maire et de D. Jullemier, nouveau conseiller général.

Calendrier des manifestations :

- anniversaires, à 15 h 30 : 29/06 ;
- loto, à 15 h 30 : 9/06 ;
- concert de gospel, à 15 h 30 : 16/06 ;
- « Nostalgia », variétés, à 15 h 30 : 21/06.

U.S.L.S.

Les sorties hebdomadaires du jeudi et du dimanche ont toujours autant de succès, avec des participations très inégales en fonction des périodes, les seniors étant très occupés avec leurs petits-enfants aux vacances scolaires.

La 23^e édition de la randonnée d'automne, en septembre dernier, avait réuni 115 participants, dont 8 enfants de moins de 12 ans, et Montmartre la nuit, le 4 décembre, 49 marcheurs.

Pas de changement d'horaires en 2011 : départ de l'ALJEC le jeudi à 9 h, de la gare le dimanche à 9 h.

L'assemblée générale du 5 février – 87 présents ou représentés sur 117 licenciés – a élu au bureau MMmes Graf, Penault, Périou, Verdage et MM. Agnese, Graf, Lapczynski et Penault.

Le bloc-notes...

NOUVELLES PAROISSIALES

Malgré les absences dues aux congés scolaires, les fêtes pascales ont été belles et réussies cette année grâce au beau temps qui a permis de maintenir toutes les célébrations à l'extérieur selon la tradition sans avoir à se soucier des intempéries, en particulier la bénédiction des rameaux, le chemin de croix et la bénédiction du feu nouveau le soir de la vigile pascale.

Une vingtaine d'enfants du secteur paroissial ont fait leur 1^{re} communion le dimanche 22 mai à l'église de Vaux-le-Pénil et une dizaine d'autres feront leur Profession de foi le 5 juin au cours de la messe de 11 heures, toujours à Vaux.

Contact : eglise.vaux-livry@sfr.fr

A.R.V..A.L.

A l'ARVAL, la mise en bouteille du cru 2010 a eu lieu le 2 avril ; production : 500 bouteilles. Un apéritif était ensuite servi devant le chai comme à l'accoutumée.

La vigne a été taillée mi-mars et les premiers traitements ont été appliqués, ce qui n'était d'aucun secours contre le coup de gelée



survenu fin avril, lequel a réduit les espoirs de récolte abondante cette année, mais il ne faut pas désespérer...

Nous préparons activement le grand chapitre du 18 juin prochain, qui verra une parade de confréries en costume dans les rues de Livry, avec jazz-band, un vin d'honneur offert par la municipalité sur le terrain de la vigne, puis, au musée Safran à Villaroche, les intronisations et la soirée de gala avec repas et orchestre. L'inscription est de 45 € pour les non-adhérents.



Composition et impression : 01 64 06 90 12

imprimerie
de *normant*

« Imprimé sur du papier recyclé »